



OFFICIEL

Selon le droit, le chancelier fait savoir que S. Exc. Mgr l'Archevêque d'Avignon a signé :

- Un rescrit daté du 15 juin, autorisant l'accueil et la vénération des reliques de saint Thomas d'Aquin, à l'Abbaye de l'Annonciation, du 11 au 24 novembre 2023
- Un rescrit daté du 26 septembre, autorisation l'accueil et la vénération des reliques de saint Thomas d'Aquin à l'Abbaye de Sainte-Madeleine, du 11 novembre au 2 décembre 2023
- Un rescrit daté du 20 octobre, autorisant l'accueil et la vénération des reliques de sainte Elisabeth de la Trinité du 19 au 21 janvier 2024 à Notre-Dame-de-Vie

A Avignon, le 24 octobre 2023

Par mandement, le chancelier